



## News Release

## Communiqué

N° 168

Le 26 août 1992

### LE MINISTRE WILSON DIRIGERA UNE DÉLÉGATION COMMERCIALE EN MALAISIE ET AU VIET NAM

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, dirigera une délégation de gens d'affaires canadiens en Malaisie et au Viet Nam du 3 au 9 septembre prochain.

«Les nouveaux marchés de la région Asie-Pacifique, notamment ceux de la Malaisie et du Viet Nam, offrent d'énormes possibilités aux entreprises canadiennes dans bon nombre de secteurs, a déclaré M. Wilson. Cette mission s'inscrit dans la foulée de mes visites antérieures en Chine et au Japon et contribuera à ouvrir de nouvelles portes aux entreprises canadiennes.»

La délégation commerciale sera composée de représentants de sociétés canadiennes des secteurs du pétrole et du gaz, des télécommunications, du transport, des banques, de l'électricité et des services d'ingénierie.

«L'économie de la Malaisie continue de connaître une des croissances les plus rapides du monde, le produit intérieur brut (PIB) s'étant accru d'environ 9 p. 100 en 1991, a indiqué M. Wilson. Cette vigoureuse croissance économique, combinée à la diversification industrielle, fait de la Malaisie un marché intéressant et un lieu d'investissement de choix pour les entreprises canadiennes.»

Les échanges bilatéraux entre les deux pays ont augmenté de plus de 220 p. 100 en dix ans, les plus fortes croissances étant enregistrées au cours des quatre dernières années. L'an dernier, ce commerce s'est chiffré à 727 millions de dollars canadiens et devrait atteindre 1 milliard de dollars au cours des prochaines années.

«Les entreprises canadiennes s'intéressent aussi beaucoup aux efforts déployés par le Viet Nam afin de réformer son économie et de promouvoir son développement. Le Canada a beaucoup à offrir à ce pays sur le plan des télécommunications, des systèmes de transport et du développement de l'infrastructure. Notre priorité est de soutenir et de favoriser ces intérêts», a ajouté M. Wilson.

Au cours des dernières années, les liens d'entreprises canadiennes avec le Viet Nam se sont accrus. Les investissements canadiens dans ce pays ont atteint plus de 115 millions de dollars l'an dernier et ils devraient connaître une augmentation sensible cette année. En juillet 1991, le Canada a ouvert un bureau à Hanoi afin de promouvoir les échanges commerciaux et les investissements entre les deux pays.

En faisant allusion au récent Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), M. Wilson a souligné que l'ALENA vise à accélérer la libéralisation du commerce et à promouvoir les principes fondamentaux du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui favorisent des échanges commerciaux plus libres. «Tout en reconnaissant que le commerce se fait à double sens, je tiens à assurer nos partenaires commerciaux de la région Asie-Pacifique que l'ALENA n'entravera pas la circulation des biens et des services avec d'autres pays.»

M. Wilson rencontrera d'importants dirigeants gouvernementaux et des milieux d'affaires dans les deux pays, notamment ses homologues responsables du commerce.

Avant d'arriver en Malaisie et au Viet Nam, M. Wilson compte faire une courte visite privée à Taïwan où il a été invité par la Canadian Society, association privée qui regroupe des Canadiens habitant Taïwan. Il y rencontrera des gens d'affaires canadiens et taïwanais. Les échanges commerciaux entre le Canada et Taïwan se chiffraient à quelque 3,3 milliards de dollars en 1991, les exportations canadiennes représentant 1,06 milliard de dollars.

Cette visite à Taïwan ne modifie aucunement la politique du Canada relativement à «une Chine unique», qui reconnaît la République populaire de Chine comme le seul gouvernement légitime de la Chine, et n'entre pas en contradiction avec cette politique.

Après la mission commerciale, M. Wilson participera à la quatrième rencontre ministérielle de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), les 10 et 11 septembre, à Bangkok, en Thaïlande.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874